

A-B et C : points de l'ordre du jour communs à chaque premier conseil de l'année.

A) présentation de l'ordre du jour et signature du bon d'engagement

B) présentation et rôle des délégués

LE CONSEIL DES ENFANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le conseil d'école des enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc.

Quel est le rôle des délégués ?

1. Ils réfléchissent, au sein de la classe, à des questions, problèmes... qui vont venir alimenter l'ordre du jour du prochain conseil d'école des enfants.
2. Ils présentent le projet de leur classe, par l'intermédiaire de leurs délégués, et en discutent avec les autres enfants et avec les adultes lors du conseil.
3. ils mettent en place et font respecter les décisions prises lors du conseil
4. ils peuvent proposer des utilisations de la coopérative scolaire et donnent leur avis sur les dépenses effectuées

Les délégués doivent savoir:

- ▣ Écouter les autres : savoir ce qui va ou ce qui ne va pas.
- ▣ Être discret : ne pas rapporter le problème ou la confidence à tout le monde.
- ▣ Savoir rapporter les informations à la bonne personne.
- ▣ Ne pas abuser de sa fonction (je ne suis pas un chef).
- ▣ bien savoir se comporter en toutes circonstances (savoir rester calme et poli).
- ▣ Savoir prendre la parole devant les autres pour défendre les accusés et exposer les problèmes.

Quel est le rôle des adultes ?

1. ils écoutent les propositions des enfants ;
2. Ils encouragent les délégués les plus jeunes à s'exprimer ;
3. Ils soumettent les décisions prises par le conseil d'enfants au conseil d'école (personnel éducatif) si leur application peut poser problème.
4. Le rôle de président du conseil est généralement tenu par un adulte (généralement le directeur) et un enfant peut se voir confier celui de secrétaire de séance.
5. ils ont un droit de veto

C) les règles du conseil

Fréquence : 1 fois par période

Lieu : la BCD

1 secrétaire de séance

Quelques plénières (avec tous les enseignants)

Des conseils en public (classe de l'enseignant présent)

Les délégués devront intervenir pendant les Assembly pour rendre compte de leurs travaux.

D) commission paniers de basket

Batiste, Souhila, Andrew et Naolie faisaient partie de cette commission l'année dernière. Ils avaient rédigé un nouveau courrier à destination de Madame le Maire. Les paniers de basket ont été posés mercredi 10 octobre 2018. Il faut maintenant rédiger un courrier pour remercier les services municipaux d'avoir accédé à notre demande. Léo et Sirine s'en chargent.

E) Commission boîte à livres

Nous avons reçu les boîtes à livres l'année dernière. Il faut maintenant rédiger un courrier à destination des parents et de la bibliothèque municipale afin de récupérer des livres.

Dania, Alba, Meryem et Amaury forment la commission cette année.

Il est aussi évoqué l'idée de repenser l'utilisation de la BCD.

F) Les délégués prennent la parole pour faire des propositions qui seront étudiées lors du prochain conseil :

- club basket
- club toupie
- club Hip-Hop
- repenser le planning des récréations
- repenser l'utilisation du jardin